

Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :

Managers: évitez le surmenage !

Combattre le surmenage est une nécessité. Ainsi vous préservez votre santé et en acceptant de déléguer vous gagnez en efficacité.

Elle sait de quoi elle parle. Si Anne Everard a souhaité publier un « Guide du burn-out » (ed. Albin Michel), c'est parce qu'elle-même a réagi trop tard.

« Au début de ma carrière, quand j'arrivais au travail, j'avais trois fax dans mon bureau, résume cette juriste, fondatrice du bureau de conférenciers « Read My Lips ». Non seulement les sollicitations ont augmenté, mais nos rythmes de vie se sont accélérés de façon phénoménale. Aujourd'hui, nous recevons des dizaines de messages au bureau comme à la maison, nous sommes joignables partout et notre niveau de stress augmente malgré nous. »

Elle-même a été emportée par une vague un matin, assommée par un burn-out parce qu'elle n'a pas su demander de l'aide ou déléguer. Mais ce n'est pas une fatalité.

La force du travail d'équipe

La posture du manager a et doit changer. L'époque où il scandait intérieurement – et extérieurement – des formules du type « Moi, je gère ! » a vécu. Non seulement un emploi est un travail d'équipe, mais cet individualisme d'un autre temps peut même s'avérer dangereux, mettre en danger la santé d'un manager et, par la même occasion, entraver le développement de l'entreprise. Une personne seule ne peut toujours tout régler. Bien au contraire...

Ensemble, on est plus fort. Et ce ne sont pas les moyens qui manquent. Selon une étude réalisée en 2015 par le cabinet Accenture, 53% des salariés en France estiment que la technologie permet aux dirigeants de communiquer facilement et rapidement avec leurs équipes. « *Ce management collaboratif a été largement facilité par les progrès technologiques et les nouveaux outils dématérialisés* », témoigne ainsi Alain Latry, fondateur de l'éditeur de logiciels Technomedia. Lui-même a dû apprendre à déléguer et à partager avec des collaborateurs disséminés dans plusieurs pays.

Profiter des outils collaboratifs

Il faut vivre avec son temps : avec une nouvelle approche managériale, et surtout de nouveaux outils à disposition. Des outils comme Microsoft Lync, l'agenda partagé de Google ou Dropbox permettent déjà à des managers, même dans de petites PME, de travailler en « cloud », dans un « nuage ».

Des outils collaboratifs plus spécifiques de chat, de gestion de projet ou de visioconférence faciliteront la tâche du manager. Il peut aussi faire installer un réseau privé qui donnera accès à tous les logiciels de l'entreprise à tous les salariés, où qu'ils soient.

Parmi les logiciels les plus plébiscités figure aussi Slack, devenu une référence. Cette plate-forme de communication collaborative a en effet facilité le quotidien de beaucoup de managers et d'équipes qui peuvent ainsi « poster » en temps réel leurs instructions ou dernières avancées sur un dossier, en s'adressant à une équipe ou un collaborateur en particulier.

« Pour un manager, tous ces outils changent la vie, assure Alain Latry. Ils favorisent l'autonomie et permettent, aussi, et il ne faut pas l'oublier, de célébrer les succès collectifs collectivement. »

Publié le jeudi 5 septembre 2019 à 09h31
Par Céline Chaudeau, Accroche-press' pour France Défi

Les collaborateurs du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre expert-comptable : Guillaume GAHIDE 03.27.62.18.11 / ggahide@acdl.fr